

$$\Sigma e^1 \{ V B G e^2 [18 \% (V M T B S P F e^3 / V B T F e^4)] \}$$

¹ la somme de l'opération effectuée dans l'accolade pour chaque essence ou groupe d'essences indiqué à la garantie d'approvisionnement du bénéficiaire;

² le volume de l'essence ou du groupe d'essences en cause, indiqué à la garantie d'approvisionnement du bénéficiaire;

³ le montant de la valeur marchande totale des bois sur pied associé au volume de bois facturé à l'ensemble des bénéficiaires au cours de la période de référence pour l'essence ou le groupe d'essences en cause;

⁴ le volume total facturé à l'ensemble des bénéficiaires au cours de la période de référence pour l'essence ou le groupe d'essences en cause.